



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 11 109 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QU'il subsiste des doutes scientifiques sur les risques pour la santé des aliments OGM;

CONSIDÉRANT QUE les cultures d'OGM peuvent contaminer d'autres cultures sans OGM;

CONSIDÉRANT QUE cette contamination constitue une menace à la biodiversité et qu'elle peut entraîner des pertes économiques considérables pour les agriculteurs dont les récoltes sont contaminées, notamment sur les marchés d'exportation;

CONSIDÉRANT QUE les processus d'évaluation conduisant à l'approbation des nouveaux OGM par le gouvernement fédéral ne font pas l'objet d'une évaluation scientifique indépendante et rigoureuse;

CONSIDÉRANT QUE les consommateurs québécois ont un droit légitime à une information complète sur leurs produits, et que tous les sondages sur le sujet indiquent qu'au moins 8 Québécois sur 10 souhaitent l'étiquetage obligatoire des OGM;

CONSIDÉRANT QUE le Parti libéral et le Parti québécois ont fait la promesse d'instaurer l'étiquetage obligatoire des OGM;

CONSIDÉRANT QUE cette année marque le 7^e anniversaire de la publication du rapport gouvernemental québécois intitulé *La sécurité alimentaire: Un enjeu de société, une responsabilité de tous les intervenants de la chaîne alimentaire (2004)* adopté à l'unanimité, et qui demande d'instaurer l'étiquetage obligatoire des OGM et de poursuivre l'implantation d'un système de traçabilité des aliments;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, citoyens du Québec, demandons que le gouvernement du Québec applique les recommandations de ce rapport d'ici juillet 2012, adopte un soutien substantiel à l'agriculture biologique et fasse pression sur le gouvernement fédéral pour resserrer les mesures d'approbation ainsi que de contrôle des OGM et pour instaurer un régime de responsabilité des producteurs d'OGM en cas de contamination.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.

Eric Caire, député de La Pêtrie

14/02/2010

Date de signature de l'extrait